

L.Y.S.I HOLDING
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 2 Allée Ronsard
94220 CHARENTON LE PONT
En cours d'immatriculation au RCS de Créteil

DÉCISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 18 AVRIL 2024

Le soussigné :

Monsieur Samy MELLOUL,
Né le 21 janvier 1989 à LES LILAS (93),
De nationalité française,
Demeurant 2 Allée Ronsard, 94220 CHARENTON LE PONT,
Marié avec Madame Audrey MELLOUL sous le régime de la Séparation de biens

Agissant en qualité de seul associé de la société à responsabilité limitée **L.Y.S.I HOLDING** au capital de 500 euros, dont le siège social est **2 Allée Ronsard, 94220 CHARENTON LE PONT**, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 18 avril 2024,

A procédé à la nomination du premier gérant de la Société.

NOMINATION DU PREMIER GÉRANT

L'associé unique décide de nommer en qualité de gérant de la Société, pour une durée illimitée, **Monsieur Samy MELLOUL**, demeurant **2 Allée Ronsard, 94220 CHARENTON LE PONT**, associé.

Monsieur Samy MELLOUL disposera, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Samy MELLOUL accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

En rémunération de ses fonctions, **Monsieur Samy MELLOUL** aura droit à une rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Fait à CHARENTON LE PONT
Le 18 avril 2024

Monsieur Samy MELLOUL